

Membres	73
Présents	60
Pouvoirs	06
Votants	66
Exprimés	66
Pour	66
Contre	-

### DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 9 NOVEMBRE 2020

*L'an deux mille vingt, le neuf novembre à 18 heures 00, le conseil communautaire de la communauté d'agglomération de Tulle, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle de l'Auzelou, avenue du Lieutenant Colonel Faro à Tulle, sous la présidence de M. Michel BREUILH Président,*

*Convocation de M. Michel BREUILH en date du 2 Novembre 2020*

*Nombre de membres en exercice : 73*

*Secrétaire de séance : Bruno FLEURY*

#### Étaient présents :

Mesdames Christelle BIDAULT, Joëlle BLOYER, Emilie BOUCHETEIL, Anne BOUYER, Odile BOUYOUX, Sylvie CHRISTOPHE, Christèle COURSAT, Betty DESSINE, Martine DUPIN de BEYSSAT, Nicole EYROLLES, Marie-Christine FAURE, Ana Maria FERREIRA, Yvette FOURNIER, Fabienne LATOUR, Christiane MAGRY-JOSPIN, Catherine MONS, Muriel REBUFFEL, Sophie ROY, Irène SERVIÈRES, Stéphanie VALLEE

Messieurs Dominique ALBARET, Marcel AUBOIROUX, Marc BACHELLERIE, Eric BELLOUIN, Michel BOUYOU, Patrick BORDAS, Michel BREUILH, Pierre-Marie CAPY, Roger CHASSAGNARD, Alain CHASTRE, Ubald CHENOU, Bernard COMBES, Alain DELAGE, Francis DEVEIX, Christian DUMOND, Xavier DURAND, Bruno FLEURY, Pascal FOUCHÉ, Henri JAMMOT, Bernard JAUVION, Jean-François LABBAT, Jean-Jacques LAUGA, Patrick LERESTEUX, Hervé LONGY, Christian MADELRIEUX, Fabrice MARTHON, Florent MOUSSOUR, Jean MOUZAT, Alain PENOT, Jean-Pierre PEUCH, Daniel RINGENBACH, Jean-François ROCHE, Marc ROUGERIE, Bernard SALLES, Jean-François SALLES, Jacques SPINDLER, Gérard TOURNEIX.

M. Michel CUEILLE représentant M. Jean-Jacques BOSSOUTROT

M. Thierry DUBOIS représentant Mme Béatrice GORON

M. René MEFREDJ représentant M. Serge HEBRARD

#### Avaient donné pouvoir :

Mme Christine DESARMENIEN à M. Eric BELLOUIN

Mme Sandy LACROIX à M. Bernard COMBES

Mme Stéphanie PERRIER à Mme Yvette FOURNIER

M. Raphaël CHAUMEIL à M. Jean-François ROCHE

M. Pierre COULOUMY à Mme Betty DESSINE

M. Jérémy NOVAIS à M. Jacques SPINDLER

#### Étaient absents :

Mmes Annie CUEILLE, Valérie DUMAS, Marie-Amélie RIVIERE, Josette VERDEYME, MM. Pascal CAVITTE, Marc GERAUDIE, Grégory HUGUÉ.

### **Objet : 7.3 Création d'un poste de chargé de projet « énergie renouvelable »**

Le conseil communautaire,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, article 3 II,

Vu la loi n°2019-828 du 6 août 2019,

Vu le décret n° 2020-172 du 27 février 2020 relatif au contrat de projet dans la fonction publique (chapitre II),

Considérant qu'au travers du plan climat air énergie territorial (PCAET) amorcé, Tulle agglo est engagé à construire une politique territoriale de maîtrise de l'énergie et de lutte contre le changement climatique,

Considérant qu'afin d'accompagner cette dynamique, il est indispensable de se doter d'une ingénierie technique capable d'assurer l'information, l'accompagnement et le soutien

technique de l'agglomération, ses communes et de la SEML ENRèze tout particulièrement dans le cadre de projets de développement des énergies renouvelables,

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

1°) Décide, pour mener à bien ce projet, de recruter un agent contractuel de catégorie A à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021, rémunéré sur la grille du cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux entre l'échelon 1 (IB 444) et l'échelon 5 (IB 611) selon le profil du candidat retenu par le jury, avec la possibilité de pouvoir bénéficier du régime indemnitaire applicable à ce niveau d'emploi, sur une durée de 3 ans ;

2°) Les crédits nécessaires sont prévus au budget principal chapitre 012.

Fait et délibéré le 9 novembre 2020

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Président,



Michel BREUILH